



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le Ministre délégué
en charge du Commerce extérieur,
de l'Attractivité et des Français de l'étranger**

Paris, le

Référence : D23-03159

Madame, Monsieur,

Comme vous, je suis convaincu que les grands salons internationaux sont des moments privilégiés pour jauger la concurrence internationale, sentir les évolutions qui guideront les tendances d'un marché ou d'un secteur, et surtout concrétiser des relations d'affaires à l'export.

Dans le monde de chocs dans lequel nous vivons, nos entreprises doivent continuer à oser l'international. C'est en diversifiant leurs marchés et en allant à l'export qu'elles trouveront des relais de croissance. Il est donc essentiel pour l'économie de notre pays que nos entreprises puissent exposer sur des grands salons internationaux et conquérir des parts de marché à l'export. Pour cette raison, ces salons doivent être accessibles à un maximum d'entreprises.

C'est avec cette conviction que j'ai inscrit la présence de nos entreprises dans les salons internationaux au cœur du plan « Osez l'export », lancé le 31 août dernier. L'État renforce ainsi son soutien financier à la participation des PME et ETI françaises aux Pavillons France organisés au sein de ces salons.

Je me réjouis très sincèrement que vous puissiez bénéficier de ce dispositif. Je vous souhaite un excellent salon, une pleine réussite dans votre démarche à l'export et vous rappelle que les équipes de Business France et de la Team France Export sont évidemment à votre disposition pour vous soutenir au quotidien.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Olivier BECHT